

INITIATIVE 5+5

Déclaration d'intention établie entre les ministres de la défense algérien, français, italien, libyen, maltais, marocain, mauritanien, portugais, espagnol et tunisien pour le développement de l'initiative cinq plus cinq concernant la coopération multilatérale sur les questions de sécurité en Méditerranée occidentale.

Le Ministre de la Défense de la République Française

Le Ministre de la Défense nationale de la République algérienne démocratique et populaire

Le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Administration de la Défense Nationale du Royaume du Maroc

Le Ministre de la Défense de la République Italienne

Le Ministre d'Etat, de la Défense nationale et des Affaires maritimes de la République du Portugal

Le Ministre de la Défense de la République islamique de Mauritanie

Le Ministre de la Défense du Royaume d'Espagne

Le Ministre de la Défense de la République de Tunisie

Le Premier Ministre, Ministre des Finances et Ministre de la Défense de Malte

Le Secrétaire du Comité général pour la Défense de la Grande Jamahiriyya arabe populaire socialiste de Libye

Ci-après désignés "les Parties" :

Nous, ministres de la défense algérien, français, italien, libyen, maltais, marocain, mauritanien, portugais, espagnol et tunisien, exprimons notre volonté de développer une initiative de coopération multilatérale dans le but de promouvoir la sécurité en Méditerranée occidentale.

Nous reconnaissons que les pays littoraux sont tous autant concernés par les problèmes de sécurité dans la région méditerranéenne et que la cohésion entre nos pays est la meilleure façon de les régler.

Nous souhaitons mener cette Initiative dans le but de renforcer la compréhension mutuelle comme mesure de confiance et de nous permettre de gérer les problèmes concernant la sécurité.

Nous considérons que le but de cette Initiative est de promouvoir des activités pratiques de coopération dans les domaines d'intérêt commun pour servir de point de rencontre pour partager nos expériences et nos connaissances.

Dans ce but, nous convenons d'établir un Plan d'actions annuel qui regroupe les actions pratiques sur les questions de sécurité qui seront développées au cours de l'année.

Pour la mise en œuvre de ce Plan d'actions dont les éléments sont détaillés dans le document joint, nous décidons de créer un Comité directeur, composé de deux représentants des ministères de la défense de chaque nation afin de diriger et de superviser l'application des actions convenues.

Ce Comité directeur désignera, si besoin, des comités d'experts pour le soutien des activités.

Chaque Partie accueillera à son tour la réunion annuelle des ministres de la défense, dans l'ordre alphabétique des pays en anglais. Dans cette réunion, l'avancement de l'Initiative sera évalué et le Plan d'actions de l'année suivante approuvé. Pendant cette période, la nation hôte devra organiser les réunions prévues.

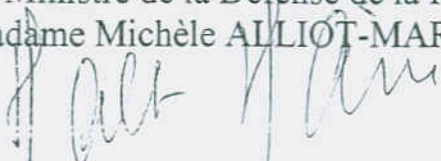
Le développement de cette Initiative n'affecte pas le droit des Parties de mener des activités bilatérales dans ce domaine.

Cette Initiative entre en vigueur à la date de la signature et reste effective jusqu'à l'abrogation par le consentement de toutes les Parties.

Toute Partie peut se retirer de l'Initiative à n'importe quelle étape, après en avoir informé par écrit toutes les autres Parties.

Signé à Paris le 21 décembre 2004.

Le Ministre de la Défense de la République française
Madame Michèle ALLIOT-MARIE



Pour le Ministre de la Défense nationale de la République algérienne démocratique et populaire, le Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales
Monsieur Noureddine Yazid ZERHOUNI



Le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Administration de la
Défense Nationale du Royaume du Maroc
Monsieur Abderrahmane SBAI



Le Ministre de la Défense de la République italienne
Monsieur Antonio MARTINO



Le Ministre d'Etat, de la Défense nationale et des Affaires maritimes de la
République du Portugal
Monsieur Paulo SACADURA CABRAL PORTAS



Le Ministre de la Défense de la République islamique de Mauritanie
Monsieur Baba OULD SIDI OULD MOHAMED LEHBIB



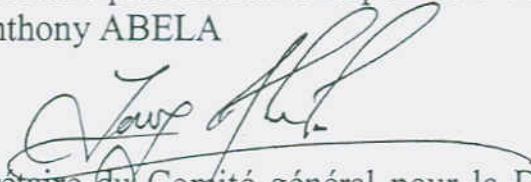
Le Ministre de la Défense du Royaume d'Espagne
Monsieur José BONO MARTINEZ



Le Ministre de la Défense de la République de Tunisie
Monsieur Hedi M'HENNI



Pour le Premier Ministre, Ministre des Finances et Ministre de la Défense de
Malte, le Secrétaire parlementaire responsable de la Défense
Monsieur Anthony ABELA



Pour le Secrétaire du Comité général pour la Défense de la Grande Jamahiriyya
arabe populaire socialiste de Libye, le Directeur de l'organisation centrale des
acquisitions, de la recherche et de l'industrie dans le domaine militaire,
Le major général Ahmed Mahmoud AZ-ZWAI

